

GENIÈVRE

(export du DFSM au 22/01/2025 à 08:58)

var GENEVRE var JENIEVRE

[1] GENIÈVRE Sciences de la nature - Botanique

nom masc. ou fém.

Etymologie FEW V-74b : juniperus

Définition

Arbre qui pousse dans les sols pierreux, qui a des feuilles menues et pointues, qui produit des graines rondes, semblables au poivre, d'abord vertes, puis rouges et enfin noires et dont il existe deux manières*, l'une grande et l'autre petite.

Notes

- Glose

En français moderne, le terme *genièvre* désigne à la fois le végétal *genévrier* et son fruit utilisé comme aromate. Le *genévrier* désigne un genre de conifère dont il existe plusieurs variétés difficilement identifiables dans les définitions médiévales. Taxinomie moderne : genre *Juniperus* L. (famille: *Cupressaceae*). L'édition moderne du *Grant Herbarium* propose l'identification *Juniperus communis* L. [É. Demousselle].

- syn JUNIPERON

Citations

- Jenievre .
Anon., *Grant herbarium (Secrets de Salerne)*, XVe s, n°246, p.79.
- Genevre est un arbre [...]. Il est deux manieres de genevre dont l'une est grande et l'autre est petite, sicomme dit Ysidore, et toutes deux sont aspres, poingnans et plains de fueilles grellles et aguës et de graine petite et ronde comme poivre, qui est verte au commencement et puis roge et puis noire. [...] Le genevre croist en lieu desert et plain de pierre et les serpens en fuient l'ombre, sicomme dit Plinius, [...].
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses*, 1372, chap. 83, fol. 261r.